Solidairement!

Bulletin de mobilisation de la TROVEP de Montréal

Numéro 3, automne 2023

# À propos

La TROVEP de Montréal est un regroupement d’organismes populaires et communautaires autonomes qui a pour mission l’avancement des droits sociaux et l’amélioration des conditions de vie et de travail des populations montréalaises socialement, économiquement ou culturellement défavorisées. La mise en œuvre de notre mission repose sur l’éducation populaire autonome.

***Solidairement!*** est le bulletin de mobilisation de la TROVEP de Montréal. Il s’agit d’un bulletin de suivi des campagnes et d’analyse des enjeux d’actualités.

# DROIT À LA MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN COMMUN

Ce bulletin de mobilisation vise à soutenir les groupes et alimenter les discussions entourant le droit à la mobilité, le financement des sociétés de transport collectif, et l’accès financier et universel au transport en commun.

Cette édition a été en rendue possible grâce aux contributions de nos membres l’ACEF du Nord, Ex aequo et le RUTA Montréal. Nous les remercions chaleureusement !

Contenu :

[Éditorial de la TROVEP 2](#_Toc152683620)

[Contribution de l’ACEF du Nord 4](#_Toc152683624)

[Contribution d’Ex aequo 6](#_Toc152683628)

[Contribution du RUTA Montréal 8](#_Toc152683632)

[Pour aller plus loin 10](#_Toc152683635)

Bonne lecture !

# Éditorial de la TROVEP

## Financer le transport en commun pour le droit à la mobilité

À Montréal et partout au Québec, des centaines de milliers de personnes dépendent du transport en commun pour se déplacer, répondre à leurs besoins et exercer leurs droits.

Le refus du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) de financer adéquatement les sociétés de transport est révoltant. Les coupures de services et les hausses de tarifs ont toujours des impacts inacceptables pour nos communautés.

Le gouvernement de la CAQ doit donner aux sociétés de transport en commun et aux villes les moyens d’améliorer la qualité et l’étendue du transport en commun – dans toutes les villes, et entre toutes les villes.

Le gouvernement doit aussi investir pour s’attaquer à la cherté des tarifs. Tout le monde devrait pouvoir prendre le bus, peu importe ses moyens. Or, la cherté du transport en commun exclut et isole déjà un nombre grandissant de personnes en situation de pauvreté.

Avec la dernière hausse en juillet, c’est maintenant ici, à Montréal, où le titre de transport est le plus cher au Canada. 7$ l'aller-retour quand on vit avec 770$ d'aide sociale par mois, ça veut trop souvent dire choisir entre aller à un rendez-vous médical ou manger. C'est inacceptable et il est temps que ça change.

Finalement, la CAQ doit investir davantage pour étendre l’accessibilité universelle. L'autonomie des personnes en situation de handicap est toujours compromise par des stations de métro inaccessibles, des autobus dans lesquels il est impossible de monter et un réseau de transport adapté déficient.

Nos gouvernements préfèrent parler de 3e lien, investir dans des usines à batteries de chars, subventionner l’achat de voitures électriques et offrir des milliards de dollars en baisses d’impôts dont les plus pauvres d’entre nous ne profiteront même pas.

Alors que la crise du logement et la hausse du coût de la vie frappent de plein fouet les plus précarisé·e·s d’entre nous, le mépris du gouvernement pour le transport en commun est intolérable.

C’est évident qu’on a les moyens d’investir pour le transport en commun. C’est juste une question de priorité. Priorisons le bien commun, priorisons le transport collectif !

## Le cercle vicieux du sous-financement des sociétés de transport

Pourquoi les sociétés de transport collectif font-elles face à des déficits records ? Comment en sommes-nous arrivé·e·s là ?

Le transport collectif est financé de 3 façons au Québec : une partie du financement provient du gouvernement provincial, une autre des villes, et une dernière des tarifs payés par les usagers et usagères, selon le principe de l'utilisateur-payeur.

C'est ce principe qui fragilise les transports collectifs. Lorsque la fréquentation des transports en commun baisse, comme ce fut le cas avec la pandémie, les revenus des sociétés baissent également. Si le gouvernement ou les villes n'interviennent pas pour compenser ces baisses de revenus, les sociétés de transport sont alors obligées de réduire leurs dépenses ou d'augmenter les tarifs pour boucler leur budget.

Or, si la qualité, l'étendue ou la fréquence du service sont réduites, le transport collectif devient moins intéressant et la fréquentation baisse à nouveau. Il en va de même pour les hausses de tarifs.

S'en suit alors un cercle vicieux, où la baisse de la fréquentation entraîne une baisse des revenus, qui elle-même entraîne une nouvelle réduction des services, et ainsi de suite.

Il est intéressant de souligner que l’écrasante majorité des routes et des autoroutes au Québec ne sont pas tarifés. Le financement de ces infrastructures est presqu’entièrement assumé par l’État, ce qui n’est pas le cas du transport collectif.

## Le transport en commun : un service public

Un service public est une activité exercée ou contrôlée par l’État dans le but de répondre aux besoins de la population et d’assurer le respect des droits humains. Parce qu’ils permettent de réduire les inégalités et l’exclusion, les services publics contribuent également à la solidarité et à la cohésion sociale. Les systèmes de santé et d’éducation sont des exemples de services publics.

Le transport collectif est aussi un service public. Être privé de son droit à la mobilité, c’est être privé de ses droits et de sa place en société. En ce sens, toute barrière à l’accès devrait être éliminée. Pour cela, il faut investir pour l’accessibilité universelle du réseau, améliorer la qualité, l’étendue et la fréquence du service, et s’attaquer à la cherté des tarifs.

Le financement du transport collectif, c’est une question de droits !

# Contribution de l’ACEF du Nord

## Pour le droit à la mobilité : la gratuité du transport en commun

L’Association coopérative d’économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal est un organisme communautaire autonome de défense des droits qui intervient principalement en éducation à la consommation sur les questions de budget, crédit et endettement.

L’ACEF du Nord de Montréal et son comité citoyen, le Collectif les Assoiffé·e·s de justice, revendiquent depuis plus de deux ans la gratuité du transport en commun pour tous et toutes.

Cette démarche d’éducation populaire nous rassemble et nous unis car nous voulons agir ensemble sur les causes de la pauvreté. La difficulté de se déplacer est un réel problème depuis longtemps pour les personnes qui fréquentent notre organisme. Les militant·e·s et les personnes qui souhaitent recevoir nos services n’ont souvent pas les moyens de se déplacer.

Afin de pallier ce frein à la participation, nous offrons des billets de transport lors de toutes nos activités. Pourtant, ce n’est pas aux organismes, ni aux personnes vulnérables de payer le prix de la difficulté d’accès au transport collectif.

Pour illustrer les nombreux arguments en faveur d’un transport gratuit, voici des extraits du Slam composé par le Collectif :

« Sans transport, il n’y a pas de confort !
Comment s’éduquer quand on ne peut pas se transporter ?
Faire l’épicerie c’est bien joli, mais il faut accéder au supermarché.
Aller chez le médecin, va falloir attendre à demain ou à un autre jour lointain. »

C’est simple, il faut pouvoir se transporter pour répondre à nos besoins de base et exercer nos droits. C’est une question de justice sociale. Il faut cesser de considérer le transport en commun comme une dépense parce que c’est un investissement pour la société.

« Voir des amis, ça rallonge la vie.
La santé mentale c’est crucial, la santé physique c’est basique.
Pourquoi payer pour soigner quand on peut investir et prévenir ?
Le gouvernement doit prendre des engagements ! »

L’isolement social, au même titre que le tabagisme, est susceptible de causer une mort prématurée. C’est grave !

« Les inégalités, c’est pas notre projet de société. »

La gratuité du transport en commun permettrait également de soutenir nos objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES). La transition énergétique doit passer par l’amélioration du transport collectif et l’instauration de la gratuité. Plusieurs études démontrent que le transport en commun est le moyen le plus efficace pour la réduction des GES.

Il est temps que nos gouvernements remettent leur priorité à la bonne place et investissent dans le transport en commun plutôt que dans des usines à batterie, des prolongements d’autoroutes, un troisième lien. Bref, tout pour augmenter la circulation routière plutôt que d’augmenter notre qualité de vie.

« Le gouvernement dit qu’il n’a pas d’argent mais il nous ment.
On est à boutte de payer les autoroutes qui nous mènent à la banqueroute.
Redistribuer, ça prend juste de la volonté.
Penser à demain et aux citoyens c’est vraiment bien. »

## Note de la TROVEP :

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont la cause du réchauffement climatique parce qu’ils absorbent le rayonnement du soleil et réchauffent l’atmosphère.

Le secteur du transport est au Québec le plus grand émetteur de GES. Pour éviter le pire de la crise climatique à nos portes et dont les conséquences affecteront surtout les plus vulnérables d’entre nous, la réduction des GES est une priorité.

Pour en savoir plus sur la crise climatique, [consultez la précédente édition de notre bulletin Solidairement!](https://trovepmontreal.org/solidairement-bulletin-de-mobilisation-printemps-2022/)

## Coordonnées de l’ACEF du Nord

Association coopérative d’économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal
7500 avenue de Chateaubriand
Montréal (Québec)
H2R 2M1

<https://www.acefnord.org/>

<https://www.facebook.com/100064819445322>

# Contribution d’Ex aequo

## L’accessibilité universelle du réseau de métro : des investissements incontournables

Depuis quelques semaines, il est abondamment question dans l’actualité du sous-financement du transport public, donc celui de la Société de transport de Montréal (STM). Avec les sommes reçues du gouvernement du Québec, la STM affirme qu’elle a toujours un manqué à gagner de 35 millions $.

Actuellement, il est uniquement question du budget pour donner le service au quotidien. On n’aborde pas la question des fonds nécessaires pour la réalisation de projets d’entretien majeur et d’amélioration des infrastructures de la STM, par exemple le changement des puits de ventilation dans le tunnel du métro ou la mise en accessibilité universelle (AU) du réseau du métro.

À la suite de multiples demandes du milieu associatif des personnes en situation de handicap, les gouvernements fédéral et provincial, en 2015, ont consenti des ressources financières dédiées à l’AU. Ainsi, la STM a développé un programme de mise en accessibilité du réseau du métro. À ce jour, 25 stations sont accessibles et 5 stations font l’objet de travaux visant à les rendre AU. Nous sommes encore loin d’un métro totalement AU, il est donc impératif que les gouvernements poursuivent les investissements.

En rendant son réseau régulier de transport en commun totalement accessible, la STM offrirait une autre option aux personnes en situation de handicap pour effectuer leurs déplacements. Ainsi, ils et elles pourront enfin décider à la dernière minute de faire un déplacement, car les usagers et usagères du transport adapté doivent faire leurs demandes de déplacements au moins 24 heures à l’avance.

La mise en AU du réseau régulier du transport en commun de la STM est non seulement essentielle pour les personnes en situation de handicap, elle facilite aussi drôlement les déplacements des personnes aînées et des familles ayant un enfant utilisant la poussette. Sur l’île de Montréal, on compte près de 135 000 enfants de 5 ans et moins[[1]](#footnote-1), près de 325 000 personnes de 65 ans et plus et près de 90 000 personnes en situation de handicap qui ont entre 15 et 64 ans.

Est-ce que le gouvernement actuel saura mesurer à sa juste valeur toute l’importance de rendre le réseau du métro AU et d’y investir les ressources nécessaires? Nous pouvons en douter fortement lorsqu’on voit comment il gère le développement du transport collectif au Québec. On le fait, on ne le fait pas, peut-être, il faut un comité d’expert, suivi du comité d’analyse, blablabla.

Devant le peu d’intérêt que le gouvernement accorde au transport collectif, poursuivons le combat, levons-nous et réclamons haut et fort un transport collectif pour tous et toutes.

## Note de la TROVEP :

[Citation de l’Institut nationale de santé publique](https://www.inspq.qc.ca/publications/2775)(INSPQ) :

« L’accessibilité universelle est une approche inclusive qui prend en compte les différents besoins et les conditions de vie des individus. Elle vise notamment une utilisation équitable de l’environnement bâti. **Ainsi, elle permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d’obtenir des résultats équivalents.** »

L’AU permet autant aux personnes en situation d’handicap, qu’aux personnes âgées, qu’aux parents d’enfants en bas-âge, d’accéder aux transports collectifs. **L’AU, c’est bon pour tout le monde!**

## Coordonnées d’Ex aequo :

Ex aequo
3680, rue Jeanne-Mance, bureau 328
Montréal (QC)
H2X 2K5

<https://www.exaequo.net>

<https://www.facebook.com/exaequo.net>

# Contribution du RUTA Montréal

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Il promeut l’accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l’inclusion sociale.

Pour une grande partie des citoyens et citoyennes, les transports collectifs jouent un rôle crucial dans le déroulement de leurs activités quotidiennes, facilitant ainsi leur accès à l'éducation, l'emploi, les loisirs, etc. Les transports collectifs sont donc essentiels pour permettre à tous et toutes d’exercer leur droit de citoyen ainsi que leur participation active dans la société.

Nos membres dépendent des services de transport en commun et adaptés pour assurer leur autonomie. Ces moyens de déplacement ne sont pas simplement des modes de transport, mais des facilitateurs de vie permettant à nos membres de vaquer à leurs occupations quotidiennes avec dignité. L'accès à ces services est un élément essentiel de leur droit fondamental à la mobilité.

Cependant, nous sommes confrontés à des enjeux majeurs. Les déficits croissants des sociétés de transport menacent de compromettre ces services vitaux. Tout comme l’ensemble des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs, nos membres feront inévitablement face à des obstacles tels que des horaires limités, des itinéraires restreints et des retards fréquents, ce qui entrave leur capacité à mener une vie pleinement indépendante.

Le sous-financement des sociétés de transport nous inquiète profondément. Si des coupures sévères surviennent, nos membres risquent de voir leurs options de mobilité considérablement réduites. Cela pourrait non seulement entraver leur accès aux opportunités, mais compromettre également nos revendications pour une accessibilité universelle. De plus, il s’avère important de rappeler que les personnes utilisatrices du transport adapté n’ont malheureusement souvent pas d’autres options pour se déplacer.

Nous sommes convaincus que le sous-financement des sociétés de transport deviendra une barrière supplémentaire, limitant l'autonomie de nos membres et compromettant leurs droits fondamentaux. Notre plaidoyer en faveur d'une accessibilité universelle est étroitement lié à la disponibilité continue de services de transport adéquats.

## Note de la TROVEP :

Viser l’inclusion sociale exige un effort collectif et démocratique pour que toutes et tous, peu importe leur situation, puissent participer pleinement à la société, selon le principe de l’égalité des droits.

En situation de handicap ou non, personne ne devrait être exclu d’une vie digne et libre !

## Coordonnées du RUTA Montréal :

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l’Île de Montréal (RUTA Montréal)
6363, chemin Hudson, bureau 152
Montréal, QC
H3S 1M9

<https://www.rutalmtl.com>

<https://www.facebook.com/RUTAmtl>

# Pour aller plus loin

## Mémoires et publication :

* [*Le droit à la mobilité, un véhicule collectif pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion*](https://trovepmontreal.org/wp-content/uploads/2023/07/m%C3%A9moire-CNTST-consultation-plan-de-lutte-%C3%A0-la-pauvret%C3%A9-juin2023.pdf)*,* Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (2023).
* [*Mémoire sur le projet de Plan stratégique de développement du transport collectif*](https://exaequo.net/wp-content/uploads/2021/07/Memoire-sur-le-projet-de-Plan-strategique-de-developpement-du-transport-collectif.pdf), Table de concertation sur l’accessibilité universelle des transports collectifs de l’île de Montréal (2020).
* [*Coûts et avantages: la gratuité du transport en commun à Montréal*](https://iris-recherche.qc.ca/publications/couts-et-avantages-la-gratuite-du-transport-en-commun-a-montreal/)*,* IRIS (2017).

## Brochure :

* [*Tarif social 101 : Pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun*](https://mcusercontent.com/ef6f9b52963716fde22307467/files/ec94dcde-788a-3b40-e032-8227a4c3465d/CNTST_Tarif_social_101.pdf), Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (2021).

## Articles :

* [« Des compressions monstres redoutées en transport collectif dans la région de Montréal »](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2021538/compressions-transport-collectif-montreal-deficit), Radio-Canada (octobre 2023).
* [« Lorsque l’austérité prend le transport en commun »](https://iris-recherche.qc.ca/blogue/secteur-public-et-communautaire/lorsque-lausterite-prend-le-transport-en-commun/), IRIS (2021).

## Vidéo :

* [« La transport gratuit… C’est pas une utopie! »](https://www.youtube.com/watch?v=FrM4fo8YhxU), ACEF du Nord de Montréal (YouTube, 2023).

# Pour nous joindre

Table régionale des organismes volontaires d’éducation populaire de Montréal
6839 Drolet, bureau 304
Montréal (Québec) H2S 2T1
514 527-1112

Courriel : coordo@trovepmontreal.org

Site web : <https://trovepmontreal.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/trovepmontreal>

1. L’Observatoire des tout-petits (2019). Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec? Portrait 2019, Montréal : Fondation Lucie et André Chagnon, p. 12. [↑](#footnote-ref-1)